



# LANOIRE – COURRIAN – POGGI MAISON DES ETUDIANTS RENNES

**Abriter une multitude d'entités programmatiques éclectiques au sein d'un bâtiment unique et sur un terrain à l'emprise limitée, telle était la difficulté principale liée à la conception de ce nouvel équipement dédié aux étudiants, situé au cœur d'un campus universitaire. Par un dispositif de rue intérieure, les architectes ont réussi à se départir de ce casse-tête fonctionnel tout en créant un véritable lieu de vie.**

Dans la continuité du vaste projet de restructuration du campus de Villejean (université Rennes 2-Haute-Bretagne) engagé en 1991, un concours a été organisé en 2001 en vue de la réalisation d'un équipement entièrement dédié à la vie étudiante regroupant une multitude de services jusqu'alors disséminés sur le campus. Conçu par Jean-Philippe Lanoire et Sophie Courrian associés à Emmanuelle Poggi, le bâtiment Erève (Espace rencontres et vie étudiante) a ouvert ses portes début janvier. Programmatiques ou propres au site, les contraintes liées à sa conception étaient multiples. L'emplacement retenu est stratégique – l'édifice occupe une position centrale sur le campus, au carrefour des axes piétons principaux. Libre de toute construction, la parcelle comprend des terrains sportifs et un parking en bord de route sur lesquels il s'agissait d'empiéter au minimum. Calé à l'angle nord-ouest, le nouveau bâtiment jouxte le Pôle Langues, édifice à l'architecture très présente – contrainte supplémentaire avec laquelle les architectes devaient composer. Prévu pour pouvoir fonctionner 24 heures sur 24, ce nouvel équipement est envisagé comme un lieu de vie et d'échanges – une exigence chère à la maîtrise d'ouvrage que les architectes devaient prendre en compte alors même qu'il s'agissait

de rentrer « au chausse-pied » un programme aussi morcelé qu'éclectique. Pour se départir de ce véritable casse-tête fonctionnel, le choix a été fait d'une volumétrie simple et lisible (un parallélépipède rectangle), ce qui permettait, d'une part, de s'affranchir de toute concurrence formelle avec l'architecture ostentatoire du bâtiment voisin et, d'autre part, de ne pas accentuer la complexité inhérente au programme. Sur trois niveaux se répartissent 3100 m<sup>2</sup> organisés en quatre pôles principaux : espace santé, vie associative étudiante, restauration et services. Le rez-de-chaussée regroupe les différents commerces et services de proximité (librairie, point copie, distributeur d'argent, mutuelles étudiantes...) ainsi que les espaces de restauration rapide gérée par le Crous (brasserie, pub et sandwicherie). Située au premier étage, la grande salle polyvalente (430 m<sup>2</sup>) bénéficie d'une double hauteur. Salle de travail le jour, elle peut accueillir diverses animations en soirée. Au même niveau se trouvent des bureaux associatifs et des salles de réunion. Les locaux de Radio Campus Rennes et les services de la médecine préventive occupent le dernier niveau.

### Trancher dans la longueur

Pour contrebalancer la mixité complexe du programme, la question des circulations était primordiale. Les architectes ont choisi de trancher le bâtiment dans sa longueur en créant une rue intérieure, suffisamment dimensionnée pour en faire un espace généreux bénéficiant d'une triple hauteur et desservant de part et d'autre les différents services. Traitée à chaque extrémité par une façade vitrée toute hauteur agrémentée de pictogrammes symbolisant la densité du programme, cette rue offre une

transparence et une fluidité bienvenues qui perturbent la compacité de l'édifice.

En toiture, des percements aléatoires en forme de cercles aux diamètres variables apportent de la lumière naturelle à la rue. Le passage entre les deux parties de l'édifice s'effectue par des coursives et passerelles intérieures, sécurisées par des garde-corps en acier déployé. Fédératrice en terme d'usage, cette rue répond également aux exigences de la maîtrise d'ouvrage : d'un lieu de vie facilement appropriable par les utilisateurs ; une volonté que la seule juxtaposition des différents espaces intérieurs n'aurait pu satisfaire, pas plus qu'un hall anonyme purement fonctionnel sans réelle qualité spatiale.

D'un point de vue structurel, le bâtiment est entièrement réalisé en béton banché et lasuré. En façade, un second élément contribue à unifier le programme. Le bâtiment est ceinturé à hauteur du deuxième niveau par un bandeau de 2,50 m de large en bardage perforé laqué orange. Celui-ci se retourne dans la rue intérieure, une façon d'exprimer le rapport dedans/dehors au sein de cet espace central largement ouvert sur l'extérieur. A l'échelle du campus, ce bandeau orange donne son identité au bâtiment et le distingue des édifices voisins – un principe cohérent compte tenu de la spécificité du programme.

L'entrée s'effectue côté rue à l'ouest de la parcelle ; la façade principale est marquée par les éléments en porte-à-faux qui dégagent au sol un parvis public où s'installera aux beaux jours la terrasse du restaurant. Abrutant les services de médecine, ce volume en surplomb se distingue en façade par son bardage en bac acier.

Maryse Quinton



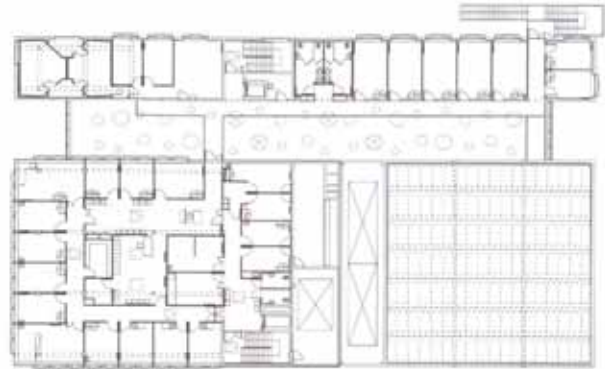
Plan de situation.





Le bâtiment est structuré par une rue intérieure qui bénéficie d'une triple hauteur. des coursives et des passerelles assurent la desserte des deux parties

de l'édifice. Le bandeau en bardage perforé orange qui ceinture le bâtiment se retourne dans la rue intérieure.



Plan du deuxième étage.

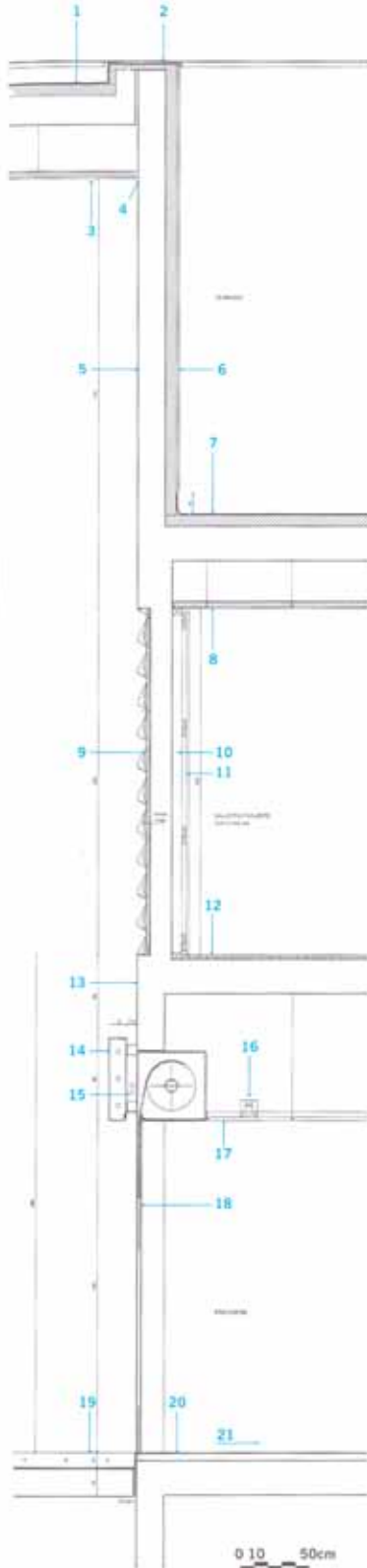


Plan du rez-de-chaussée.



Coupe transversale.

0 2 10m



**COUPE DE DETAIL SUR LA FAÇADE**

- 1- Couverture pente 0%, laine minérale, étanchéité bi-couche autoprotégée.
- 2- Acrotère en zinc, dilatation ± 2cm.
- 3- Plaques de plâtre perforées non démontables + laine minérale.
- 4- Joint creux.
- 5- Béton brut soigné.
- 6- Isolation extérieure avec finition enduit.
- 7- Couverture pente 0%, étanchéité bi-couche autoprotégée.
- 8- Plaques de plâtre perforées non démontables + laine minérale.
- 9- Panneau acoustique. Bardage perforé laqué, fixation sur profil oméga, matelas semi-rigide laine de verre noire recouvert d'un tissu 30 à 40% d'ajoureaux agrafé sur tasseaux hauts et bas.
- 10- Tasseaux bois 70 mm, entraxe 75 cm.
- 11- Panneaux medium 18 mm lasurés gris.
- 12- Plancher chêne de bout collé 25 mm.
- 13- Béton brut finition soignée.
- 14- Panneau métacrylate blanc diffusant plié longueur 3 m, support tôle galvanisée monté sur sections carrées, couvre joint tous les 3 m.
- 15- Passage alimentation électrique.
- 16- Luminaire encastré.
- 17- Plafond dalles minérales 60x60, 25 mm, ambiance humide.
- 18- Store lames microperforées, finition galvanisée.
- 19- Plancher chauffant, dalle béton finition quartz.
- 20- Sol grès céram scellé.
- 21- Pente vers siphon.



Lieu: Université Rennes 2, Campus de Villejean, Rennes.  
 MAÎTRISE D'OUVRAGE: Rectorat de l'Académie de Rennes.  
 MAÎTRISE D'ŒUVRE: Jean-Philippe Lanoire et Sophie Courmian, architectes mandataires; Emmanuelle Poggi, architecte associée; François Magendie, chef de projet; OTH Ouest, BET; Clai, acousticien; Yannick Thébaud, cuisiniste.  
 PROGRAMME: centre de vie étudiant.  
 SURFACE: 3100 m<sup>2</sup> SHON.  
 CALENDRIER: 2001, concours; décembre 2004, livraison.  
 COÛT: 3,8 M€ HT.

ENTREPRISES: Sacer Atlantique, terrassement VRD; CBL, gros œuvre; SEO Étanchéité, étanchéité; Atem SA, bardage acier et menuiseries extérieures; Louis Brel, cloisons sèches; Dupré SA, menuiseries bois et agencement; Arcom, métallerie et serrurerie; Triauf, peinture; Langlois Sobretti, faux plafonds; EAR Mariotte, sols souples, carrelages et faïences; Nauleau, parquets; Missépari & Quint, chauffage, VMC, froid; Sopec, plomberie, sanitaire; Artec Spie, électricité courants forts; Sati France, électricité courants faibles.

0 10 50cm